



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

L'avenir du secteur forestier assuré!

Senneterre, le 19 septembre 2017. La Ville de Senneterre salue la décision du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, de transférer à Produits forestiers Résolu à Senneterre 100 % de la garantie d'approvisionnement issue de la transaction avec Tembec.

« Senneterre peut se réjouir de posséder sur son territoire, l'un des plus importants complexes de sciage au Québec », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. Avec une usine de sciage pouvant transformer plus de 700 000 mètres cubes et deux unités de séchage et rabotage, c'est près de 200 emplois en usine et autant en forêt qui sont consolidés à Senneterre.

L'engagement des Produits forestiers Résolu d'investir plusieurs millions à court terme dans ses installations de Senneterre est également rassurant pour l'avenir économique de la municipalité.

Le secteur forestier ne l'a pas eu facile au cours de la dernière décennie. Le milieu souhaite maintenant que le gouvernement du Québec accompagne le pôle de Senneterre dans ses efforts de diversification économique en mettant en place un groupe de travail permettant d'accélérer la réalisation de projets. « Plusieurs dossiers, très avancés, nous permettraient de diversifier nos activités économiques. Le gouvernement doit être plus proactif dans les milieux qui perd une usine comme à Senneterre », de dire M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca